

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 6 MAI 2019**

Présents : MMS SONREL VILLAUME PYTHON DUJARDIN RIVET GREGOIRE
GRUCKER CITE ERASIMUS
MMES JAY-BEGIN OHNET CHERY-GAUDRON SAINT-DIZIER LEROY SENN
AUBURTIN ANCELIN BLOUET

Excusé(e)s et représenté(e)s :

Mr GESQUIERE représenté par Mr VILLAUME
Mme GEANT représentée par Mme CHERY-GAUDRON
Mme GRUNFELDER représentée par Mme OHNET
Mr ALLALA représenté par Mr SONREL
Mr DARGENT représenté par Mr CITE

Approbation à l'unanimité des comptes-rendus du Conseil Municipal du 25 Février 2019 et du 1^{er} Avril 2019.

Le Conseil Municipal procède au tirage au sort des jurés d'assises

1. Décision modificative Commune

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative en section d'investissement suivante :

- 10226 : taxe d'aménagement : + 4 800€
- 2313 : Constructions : - 4 800€

2. Projet MILD § CA :

Madame Brigitte JAY-BEGIN, Maire adjoint déléguée à l'enfance et à la jeunesse présente le projet, élaboré avec le service enfance et le CCAS de développement d'actions destinées à la prévention et à la lutte contre les addictions (drogues, tabac, alcool...).

Ce projet a été transmis pour validation et financement à la mission intergouvernementale de lutte contre les addictions.

3. Transfert des compétences eau potable et assainissement à la Communauté de Communes :

Monsieur le Maire présente l'avancée de l'étude réalisée par le bureau d'étude chargé d'analyser pour la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle, la situation de notre territoire sur ces compétences.

Le rapport sera prochainement remis aux délégués communautaires pour une prise de décision en juin par les Conseils Municipaux de notre Communauté de Communes.

Le Maire
Christophe SONREL

